

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

DÉPARTEMENT DU GERS
COMMUNE DE PAVIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SÉANCE DU MERCREDI 07 NOVEMBRE 2018

Membres en exercice :	19
Présents :	16
Absent :	1
Procurations :	2
Votants :	18
Date de convocation :	07/11/2018

Séance du mercredi 07 novembre 2018 à 18 H 00

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. GAILLARD, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Jean-Michel BLAY, Janine BOUBÉE, Lucie BOURGADE, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Christèle DEGRAEVE, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jean GAILLARD, Patrick NAUD, Gilbert PAGNON, Corinne PECH, Jean-Marc REGNAUT, Philippe SENTEX, Marie-Christine VERDIER.

PROCURATIONS : Mme Maryse LESCURE à M. Jean GAILLARD, M. Jean-Charles MAGGIORANI à M. Patrick NAUD.

ABSENTS : Mme Géraldine DUTREY.

SECRETAIRE : M. Alexandre DENEITS.

Cette convocation était nécessaire car les dépenses concernant le lotissement du Belvédère devaient impérativement être imputées sur le budget annexe annuel qu'il convenait de voter au préalable.

1- Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal du 19 octobre 2018

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

2- Décisions du Maire - M. Jean Gaillard

Décision n°2018-60 : Mission de contrôle technique - Projet réhabilitation de la Mairie

La mission de contrôle technique est confiée au bureau de contrôle SOCOTEC domicilié (65000 TARBES) La rémunération pour cette mission est fixée à 1 780,00€ HT soit 2 136,00 € TTC.

Décision n°2018-61 : Mission de coordination SPS - Projet réhabilitation de la Mairie

La mission de coordination Sécurité et de Protection de la Santé de niveau 3 est confiée à OPUS Bâti, (32600 L'ISLE JOURDAIN). La rémunération pour cette mission est fixée à 647,50€ HT soit 777,00 € TTC.

Décision n°2018-062 : Travaux de marquage au sol - signalisation voirie communale

Les travaux de marquage au sol pour signalisation de la voirie communale sont effectués par l'entreprise SAS LOUPIAS, Montesquieu, 82200 MOISSAC. Le montant des travaux s'élève à 2 455,63 € HT, soit 2 946,76 € TTC.

Décision n°2018-063 : Travaux de menuiserie pour la réparation du plancher de l'autel et de la cimaise murale côté sud – Eglise de Pavie

Les travaux de menuiserie de réparation d'une partie du plancher de l'autel et la réfection de la cimaise murale de l'Eglise sont confiés à l'entreprise SARL ANTONELLO MBA, 4 rue Marcel Luquet, 32 000 AUCH. Le montant de ces travaux de menuiserie s'élève à 1 785,00€ HT soit 1 963,50€ TTC.

3- Vote du budget lotissement du Belvédère

Un budget annexe a été créé lors de la précédente réunion du conseil. Ce budget prévisionnel est en attente d'être complété par les coûts estimés de l'aménagement. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 215 000 €.

En ce qui concerne les Investissements pour l'aménagement des terrains et des emprunts, Gilbert Pagnon demande quel sera le coût de la maîtrise d'oeuvre. Claudine CARAYOL annonce la somme de 43 500 €, soit 5.5% du coût du projet.

Présentation du projet du plan d'aménagement :

- 2 lots de 4 unités réservés aux logements sociaux
- 2 bassins de rétention (consommation d'espace non négligeable mais nécessaire)

LOTISSEMENT DU BELVEDERE - BUDGET PRIMITIF 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
LIBELLES		Propositions	Votes	LIBELLES		Propositions	Votes
011	Charges à caractère général	215 000 €		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	215 000 €	
6015	Achat de terrains + frais	180 000 €		71355	Variation des stocks de terrains aménagés	215 000 €	
6045	Frais d'études et maîtrise d'oeuvre	25 000 €					
605	Travaux	10 000 €					
TOTAL...		215 000 €		TOTAL...		215 000 €	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
LIBELLES		Propositions	Votes	LIBELLES		Propositions	Votes
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	215 000 €		16	Emprunts et dettes assimilées	215 000 €	
3555	Terrains aménagés	215 000 €		1641	Prêts	215 000 €	
TOTAL...		215 000 €		TOTAL...		215 000 €	

Opérations réelles
Opérations d'ordre

4- Questions diverses

Commémoration du 11 novembre :

- La Cérémonie est prévue à 16h avec Sonnerie des cloches de l'Eglise à 11h. A noter la présence de personnalités importantes.
- Le cortège part à 15h45, les porte-drapeaux en tête. Arrivé au monument aux morts à 16h. Un accueil était organisé par les pompiers de la commune. M. Le Maire prononce quelques mots et fait lecture du message présidentiel. La liste des victimes de la Guerre 14-18 est énumérée par les enfants de l'école, suivi d'un dépôt de gerbe déposé devant l'arbre de la paix. Cette cérémonie se clôture par le chant de l'hymne européen. Une collation sera servie à la salle Bernard IV de la commune.
- C'est dans cette salle, que la veille au soir, aura lieu la projection d'un film « Au revoir là-haut », tiré d'un livre de Pierre Lemaître qui met en scène des victimes (gueules cassées) de la Grande Guerre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.